



Pour diffusion immédiate : 31/10/2022

GOVERNEURE KATHY HOCHUL

**LA GOUVERNEURE HOCHUL ANNONCE L'OUVERTURE DU PROGRAMME D'AIDE AU CHAUFFAGE DOMESTIQUE POUR LES NEW-YORKAIS ÉLIGIBLES À PARTIR DU 1ER NOVEMBRE**

***Les ménages éligibles pourraient recevoir jusqu'à 976 dollars d'aide au chauffage cet hiver***

***La période de dépôt des demandes du programme d'aide pour l'énergie domestique débutera le 1er novembre***

La gouverneure Kathy Hochul a annoncé aujourd'hui que les New-Yorkais nécessitant une aide pour payer leurs factures de chauffage peuvent déposer leur demande d'aide au chauffage domestique dès le mardi 1er novembre. Le programme d'aide pour l'énergie domestique, également connu sous le sigle HEAP (en anglais, Home Energy Assistance Program), prévoit une aide pouvant atteindre 976 dollars cet hiver pour aider les ménages à faibles et moyens revenus et les personnes âgées à chauffer leur maison et à faire face aux coûts élevés de l'énergie.

« Nous nous engageons à faire en sorte que les New-Yorkais les plus vulnérables aient accès à un soutien et à des programmes qui les aideront à faire face à la hausse des coûts de chauffage de leur maison cet hiver », **a déclaré la gouverneure Hochul**. « Le programme d'aide pour l'énergie domestique est une bouée de sauvetage vitale pour un très grand nombre de familles new-yorkaises, et j'encourage toutes les personnes éligibles à solliciter ces allocations qui soulageront leur situation financière », ajoute-t-elle.

Supervisé par le Bureau d'assistance temporaire et d'invalidité de l'État de New York, ce programme est financé par le gouvernement fédéral. Les ménages éligibles peuvent recevoir une allocation ordinaire par saison et pourraient également avoir droit à une prestation d'urgence si jamais ils risquent de manquer de combustible de chauffage ou si leur service public est interrompu. Les demandes de prestations d'urgence seront acceptées à partir du 3 janvier 2023.

Les propriétaires et les locataires éligibles pourront recevoir jusqu'à 976 dollars d'aide au chauffage, en fonction de leurs revenus, de la taille du ménage, de la façon dont ils chauffent leur maison et si le ménage abrite un membre vulnérable. Une famille de

quatre personnes ayant un revenu mensuel brut maximum de 5 485 dollars, ou un revenu annuel brut de 65 829 dollars peut bénéficier de ces allocations.

La valeur des [allocations ordinaires du HEAP](#) a été augmentée en raison de la hausse des coûts de chauffage prévue pour cet hiver. Le montant de l'allocation a été augmenté de 33 % pour les ménages qui se chauffent au mazout, au kérosène ou au propane, de 21 % pour les ménages qui se chauffent au bois, aux granulés de bois, au charbon ou au maïs, et de 14 % pour les ménages qui se chauffent à l'électricité ou au gaz naturel.

Les demandes de prestations peuvent être déposées dans les [départements locaux de services sociaux](#) en personne ou par téléphone. Les allocations seront versées selon le principe du premier arrivé, premier servi. Les résidents vivant en dehors de la ville de New York peuvent également [déposer leur demande en ligne](#) pour bénéficier des prestations ordinaires d'aide au chauffage. Les résidents de la ville de New York peuvent télécharger un formulaire de demande et obtenir des informations sur le programme [ici](#).

**Le commissaire du Bureau d'assistance temporaire et d'invalidité de l'État de New York, Daniel W. Tietz, a déclaré :** « La hausse des coûts de chauffage cet hiver pèsera sur le budget des ménages dans tout l'État de New York. Le programme d'aide pour l'énergie domestique apporte une aide vitale, notamment aux familles de travailleurs à faible revenu, ainsi qu'aux personnes âgées à revenu fixe. J'encourage toute personne ayant besoin de cette aide à déposer leur demande avant l'arrivée des grands froids. »

**Le représentant Paul Tonko a déclaré :** « Alors que les mois d'hiver approchent et que la guerre de Poutine contre l'Ukraine continue de s'intensifier, de plus en plus d'Américains, en particulier les personnes âgées et les familles à faible revenu, ont dû faire face à l'augmentation des coûts de l'énergie domestique. Je me suis battu avec acharnement pour obtenir des fonds supplémentaires pour le Programme d'aide à l'énergie domestique, et je suis ravi d'avoir obtenu le soutien fédéral pour ce programme vital. Je continuerai à faire tout mon possible pour soulager les New-Yorkais et faire en sorte que les familles puissent payer leurs factures énergétiques. »

**Le représentant Adriano Espaillat a déclaré :** « Je félicite la gouverneure Hochul d'avoir alloué les fonds fédéraux pour lesquels je me suis battu pour garder les New-Yorkais au chaud, et j'encourage tous les ménages éligibles de mon district et de la ville de New York à demander ces prestations cet hiver et à les utiliser pour couvrir les coûts de chauffage de leur maison. Alors que les mois d'hiver approchent et que les températures commencent à baisser, nous devons impérativement fournir le soutien nécessaire pour que les résidents, les communautés vulnérables et les personnes âgées aux revenus limités puissent chauffer leur maison et rester au chaud sans avoir à s'inquiéter des coûts énergétiques élevés. »

Près de [1,7 million de prestations HEAP](#) ont été versées l'hiver dernier, ce qui représente un record pour les cinq dernières années du moins. Il est prévu que la demande d'assistance soit similaire cet hiver.

Les New-Yorkais qui percevront une allocation du HEAP cet hiver et qui, malgré cela, ne parviennent pas à payer leurs factures de services publics ou sont à court de combustible de chauffage pourront également bénéficier d'une allocation d'urgence unique du HEAP. Les demandes de prestations d'urgence seront acceptées à partir du 3 janvier.

Des allocations sont également disponibles pour aider les propriétaires éligibles dont le système de chauffage principal n'est pas fiable ou ne fonctionne pas, et dont la chaudière ou le four doit être réparé ou remplacé. Les montants des prestations du programme HEAP pour la réparation et le remplacement des systèmes de chauffage seront basés sur le coût réel des réparations ou du remplacement du matériel de chauffage essentiel (jusqu'à 4 000 dollars pour une réparation et 8 000 dollars pour un remplacement). Les plafonds ont également été augmentés par rapport à l'année dernière, en raison de la hausse des coûts de la main-d'œuvre et des matériaux.

Les propriétaires éligibles peuvent également demander une prestation HEAP pour le nettoyage et la mise au point des systèmes de chauffage afin de maintenir l'efficacité de la principale source de chauffage de leur maison. Les demandeurs de ces prestations doivent contacter leur département local des services sociaux pour plus d'informations.

###

Informations supplémentaires disponibles sur le site Web [www.governor.ny.gov](http://www.governor.ny.gov)  
État de New York | Executive Chamber | [press.office@exec.ny.gov](mailto:press.office@exec.ny.gov) | 518.474.8418